

Cuénod Entreprise Générale SA
Chemin des Sellières 34, CH-1219 Aïre
T +41 22 979 35 35 - F +41 22 979 35 36
www.cuenod.ch – info@cuenod.ch



DESCRIPTIF GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Construction de 2 immeubles de logements et d'un parking en sous-sol

Chemin des Apraits N° 2-6 à RUSSIN

V4 du 16.05.2022



0 **TERRAIN**

A charge du Maître d'ouvrage.

1 **TRAVAUX PREPARATOIRES**

10 **Relevés, études géotechniques**

101 Relevés

Relevés par le géomètre des niveaux du terrain, des circulations, des conduites aériennes et souterraines, des constructions existantes et de la végétation. Travaux déjà exécutés par le Maître d'ouvrage.

102 Etudes géotechniques

Sondages nécessaires à l'étude préliminaire, selon prescriptions de l'ingénieur civil., A charge du MO.

109 Constats d'huissier

Constats d'huissier des parcelles adjacentes et des bâtiments voisins selon nécessité.

11 **Déblaiement et préparation du terrain**

111 Défrichage

Signalisation des travaux. Abattage des arbres de la parcelle, selon plan et autorisations d'abattage. Chargement et évacuation à la décharge, y compris transport et taxes. Défrichage, coupes diverses, dessouchage et évacuation, toutes taxes comprises. Fauchage et nettoyage des parcelles. Parcelles prêtes pour la démolition et le terrassement. Les branches seront broyées sur place et les copeaux générés seront utilisés pour maintenir propre les pistes de chantier et les cheminements pendant les travaux. Le surplus éventuel de copeaux pourra être utilisé pour les aménagements extérieurs.

112 Démolitions

Démolition de la maison et garage existants, selon autorisation M 8687, y compris toutes autres constructions présentes sur site (grillages, portails, etc...). Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art et aux normes SIA, ainsi qu'aux dispositions légales fédérales, cantonales et communales. Dégazage et évacuation d'éventuelle(s) citerne(s) à mazout. Dératisation. Préparation et démolition, tri des matériaux selon normes, et évacuation toutes taxes comprises. Toutes prestations de démolition et travaux préparatoires nécessaires à la bonne exécution des travaux. Valorisation des matériaux sur site si possible.

- 113 Désamiantage et dépollution
Désamiantage et PCB établi par une entreprise certifiée.
Selon rapport du bureau BATI-DIAG SA, du 04.03.2020.
- 13 Installations de chantier en commun**
- 131 Clôtures
Pose de clôtures provisoires de chantier, chabaurys (hauteur 1 m), Muba ou tôle rigide hauteur 2 m en fonction des zones de chantier, pose sur le pourtour du chantier ainsi qu'un portail d'accès 4 m de large.
Clôtures conformes aux directives de la SUVA et aux exigences de la police des constructions.

Panneaux de chantier usuels et propres à supporter les informations de commercialisation.
- 132 Accès
Le MO doit mettre à disposition de l'entreprise générale des accès au chantier, pour se faire, le MO doit établir des accords avec les voisins.
Création, aménagement et entretien des accès au chantier, y compris signalisations, dans une zone de la vigne, soit dessouchage des plantes de vignes et replantations après les travaux.
Aménagement et entretien d'aires de stockage, de dépôts et de lavage.
Selon exigences de la commune, de la Police des Constructions et de la Direction Générale des Transports, remise en état des routes en fin de chantier le cas échéant.
Entretien et nettoyage des voies publics aux abords du chantier, remise en état de celle-ci à la fin des travaux, si nécessaire, et selon responsabilités.
- 133 Bureaux de la direction des travaux Installation pendant toute la durée du chantier d'un container standard.
- 134 Pour l'ensemble des entreprises intervenantes, installation et mise à disposition pendant la durée du chantier de vestiaires, d'un réfectoire et de sanitaires, y compris mobilier, équipements électriques et de chauffage.
- 135 Installations provisoires
- 135.0 Canalisations
Canalisations EU et EC provisoires pour eaux de surfaces et de fouilles, fosse de pompage éventuelle et raccordement des WC.
- 135.1 Installations électriques
Alimentation provisoire de chantier comprenant un tableau de distribution principal et un tableau secondaire par étage.
Raccordement au réseau, selon indication des Services Industriels de Genève.

- 135.3 Installations sanitaires
Mise à disposition de prises d'eau avec compteurs pour l'alimentation du chantier.
Raccordement au réseau, selon indication des Services Industriels de Genève.
- 136 Frais d'énergies, d'eaux, etc.
Consommation d'électricité et d'eau pour le provisoire de chantier pendant toute la durée des travaux.
- 137 Tri des déchets de chantier
Tri sélectif des déchets de chantier conformément à la réglementation en vigueur y compris manutention, transport et taxes d'élimination.
- 17 Fondations spéciales et protection de fouilles**
- 171 Fondations spéciales
Reprise en sous oeuvre (système classique) des maisons en limite de parcelles selon nécessité et recommandations des mandataires spécialisé.
Selon rapport d'avis géologique, géotechnique et hydrologique du 2 septembre 2021 établis par le bureau GADZ SA et sondages géotechniques évoqués dans celui-ci.
- 172 Enceintes de fouille
Réalisation de paroi berlinoise selon nécessité et prescriptions de l'ingénieur civil.
- 176 Epuisement des eaux
Pompage et évacuation des eaux de ruissellement dans fouilles pendant les travaux, y compris entretien des installations.
- 178 Protection des talus
Selon nécessité et prescriptions de l'ingénieur civil.

2 **BÂTIMENT**

20 **Excavation**

201 Fouilles en pleine masse

201.0 Installation de chantier
Installation de chantier relative aux travaux de terrassement.

201.1 Terrassements

Décapage général de la terre végétale, mise en dépôt provisoire ou évacuation selon disponibilités. Terrassement pour exécution des sous-sols et garage souterrain, chargement, transport et évacuation des matériaux aux décharges, y compris taxes.

Terrassement en sur-profondeur pour fosses d'ascenseurs, y compris évacuation. Réglage des fonds de fouille.

Mise en place à l'avancement de béton maigre, épaisseur min. 5 cm, sous l'immeuble et le garage souterrain.

Remblayages des parafouilles après travaux, en tout-venant ou terre disponible sur place, selon directives de l'ingénieur civil.

21 **Gros œuvre 1**

211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

211.0 Installation de chantier

Installation de chantier nécessaire et conforme à la réglementation en vigueur, Selon les directives et recommandations de la SUVA et de l'inspectorat des chantiers en matière de sécurité et signalisations, comprenant notamment, pendant toute la durée des travaux :

- Mise à disposition de toutes installations fixes et mobiles nécessaires à l'exécution des travaux selon les règles de l'art, y compris repli à la fin des travaux
- Installation de grues (montage, location et démontage), y compris fondations et raccordement électrique
- Location et entretien d'installations de pompage munies de pompes électriques à déclenchement automatique, si nécessaire

211.1 Echafaudages

Echafaudages de façades montées au fur et à mesure de l'avancement du gros œuvre, y compris location et démontage en fin de chantier, filets de protection éventuels et ponts de services, pour l'ensemble des corps d'état, selon normes.

211.3 Fouilles en rigole

Terrassement y compris évacuation, pour sur-profondeur de fondation et canalisations sous radier.

- 211.4 Canalisations intérieures
Canalisations EU et EC sous radier en tuyaux PVC, enrobage béton, y compris pièces spéciales et raccords.
Sacs de visite avec fonds à l'anglaise, cadres et couvercles en fonte étanche et inodore. Grilles de sol dans les locaux techniques, buanderie et locaux containers. Y compris fosse de pompage pour les eaux usée et clair.
Aucune pente ne sera inférieure à 1,5%.
Regards de visite en tuyaux de béton, diamètre 600 ou 800mm, avec couvercle inodore.
Rétention des eaux pluviales à réaliser selon projet et préavis de l'OC Eau
- Drainages périphériques en tuyaux PVC Somo Drain-choc, diamètre selon prescriptions de l'ingénieur civil, y compris chemise de drainage et regards de visite avec couvercles pour entretien ultérieur.
Raccordements sur les réseaux existants décrits dans le chapitre 4.
Nettoyage fin de chantier par une entreprise spécialisée, y compris établissement d'un rapport officiel.
- 211.5 Béton, béton armé
Dimensionnement des structures selon normes SIA en vigueur, calculs et plans de l'ingénieur civil. Isolation des ponts thermiques selon prescriptions de l'ingénieur civil et du physicien du bâtiment.
Isolation thermique prévue sous radier et façades enterrées.

Immeuble :

Radier

Radier général en béton armé, joint type BFL ou similaire pour liaison entre radier et murs extérieurs, finition « frais sur frais » à l'hélicoptère, y compris façon de pente. Surépaisseurs éventuelles au droit des piliers.

Porteurs sous-sols

Murs et piliers en béton armé, brut de décoffrage (coffrage type 2), y compris ébarbage, nettoyage et rhabillages éventuels et soigné des nids de gravier après décoffrage.

Chanfrein 15/15 mm à tous les angles saillants.

Traitement des joints de dilatation et de reprise de bétonnage, selon prescriptions de l'ingénieur civil.

Application d'un revêtement étanche type BARAPREN ou similaire, protection DELTA MS ou similaire contre parois extérieures.

Remblayage soigné des parafouilles, y compris pose d'une natte géotextile sur la chemise de drainage.

Murs intérieurs au sous-sol

Murs non porteurs en plots de ciment, joints soignés non crépis, ou béton coffré, selon directives ingénieur civil.

Trémies d'ascenseur

Etanchéité des fosses d'ascenseurs.

Socles en fond de fosses et travaux nécessaires pour l'installation des ascenseurs, selon prescriptions de l'installateur.

Trémies d'ascenseur monte voiture

Etanchéité de la fosse d'ascenseur.

Socles en fond de fosses et travaux nécessaires pour l'installation des ascenseurs, selon prescriptions de l'installateur

Dalle sur sous-sol

Dalles pleines en béton armé, surface inférieure brute de décoffrage (coffrage type 2), soigneusement ébarbée et nettoyée après décoffrage.

Face supérieure talochée propre, prête à recevoir une isolation.

Porteurs d'étages

Murs et piliers en béton armé, brut de décoffrage (coffrage type 2).

Ebarbage, nettoyage et rhabillages éventuels et soigné des nids de gravier après décoffrage, face intérieure prête à recevoir un enduit plâtre.

Murs extérieurs en façade

Exécution en briques ou béton armé dito « Porteurs d'étages ».

Dalles sur rez-de-chaussée et sur étages

Dalles pleines en béton armé, surface inférieure brute de décoffrage (coffrage type 2), soigneusement ébarbée et nettoyée après décoffrage.

Sous face prête à recevoir un enduit plâtre.

Face supérieure talochée propre, prête à recevoir une isolation.

Balcons

Balcons en porte-à-faux en béton armé coffrage type 2. Face supérieure en béton finition à recevoir une étanchéité et un revêtement dallettes reconstituées de béton, dimension 60x60cm (ou pavés béton),

Sous-face dalles plafond à peindre. Traitement des joints de dilatation et relevé contre façade par bandes d'étanchéités type Alsan.

Dalles du parking

Exécution de dalle du parking en pente, selon projet de l'ingénieur civil.

Travaux divers

Exécution de réservations CVSE pour passage de gaines dans les murs et dalles, selon projets et coordinations techniques.

Rhabillages soignés.

Bétonnage des trous et gaines entre logements.

Nettoyages périodiques et entretien du chantier.

Chargement et évacuation des déblais, taxes comprises.

- 212 Construction préfabriquée en béton
Dimensionnement selon normes SIA en vigueur, calculs et plans de l'ingénieur civil. Respect des normes SIA et des règles de l'art pour les questions phoniques. Poste comprenant la fourniture, la pose et le jointoiment, si nécessaire, des éléments préfabriqués.

Escaliers

Préfabriqué ou béton coulé sur place, au choix de l'entreprise.

Du sous-sol aux combles, volées droites et palies préfabriquées, marches et contre-marches fond de moule, sous faces visibles talochées propres, y compris goujons sur appuis en néoprène, protections provisoire, rhabillage des douilles de levage et nettoyage fin de chantier.

Aspect de surface : béton brut lisse.

Agrégats : teinte selon proposition de l'entreprise générale.

Poteaux

Fourniture et livraison franco chantier de colonnes en béton centrifugé armé gris type SACAC ou équivalent, surface lisse et propre de décoffrage.

Sauts-de-loup

En béton, type BTR ou similaire, fond en boulets (écoulement libre dans drainage périphérique), grille caillebotis et cadre en acier galvanisé avec chaîne de blocage.

- 214 Construction en bois
Dimensionnement selon normes SIA en vigueur, calculs et plans de l'ingénieur civil. Respect des normes SIA et des règles de l'art pour les questions phoniques.

Charpente

Pannes en sapin, épicéa ou lamellé-collé selon indication de l'ingénieur, traitement fongicide et insecticide. Lambrissage en sapin pour les avant-toits, teinte selon proposition de l'entreprise générale.

Sous-couverture, plates-bandes et virements, contre-lattage, treillis anti-nuisibles, etc.

Isolation selon rapport énergétique (laine de pierre, laine de verre, chanvre ou similaire) disposée entre les chevrons et sous les chevrons.

Pare vapeur rigide (permettant le passage et la fixation des gaines électriques)

Séparation des caves

Structure bois de séparation de caves à claire-voie.

Dimension des lambourdes 27 x 80 mm montée sur trois traverses ou similaire, avec porte et serrure.

22 Gros œuvre 2

- 221 Fenêtres, portes extérieures
Dimensionnement thermique selon normes SIA en vigueur.

221.2 Fenêtres, portes-fenêtres en Bois

Fenêtres et portes fenêtres en Bois (finition et couleur RAL à choix de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage), selon plans, coupes et façades, vitrage isolant selon rapport énergétique.

Systèmes d'ouverture, disposition et sens d'ouverture selon plans d'Architecte.

Vitrerie claire isolante 4/12/4/12/4 argon, intercalaire aluminium ou inox. Indice d'isolation thermique, transmission lumineuse et facteur solaire suivant rapport énergétique.

Exécution selon normes SIA et directive SIGAB 02. Affaiblissement acoustique selon rapport de l'ingénieur acousticien.

Tous les seuils sont affleurés aux terrasses / balcons et revêtement intérieurs (seuils zéro).

Tablette en aluminium naturel, joints néoprène dans les battues.

Poignée intérieure pour porte-fenêtre, selon choix de l'entreprise générale ou proposition du fabricant.

221.6 Portes extérieures en métal

Porte d'entrée d'immeuble comprenant un battant ouvrant en profilés aluminium thermolaqués, y compris ferrements adaptés, serrures, garnitures et poignées, ferme porte et gâche électrique. Verre isolant de sécurité.

Détail à faire approuver à la CMNS.

Portes de garage automatique

Porte de parking basculante grillagée motorisées, avec porte de service incluse. Système d'ouverture par télécommande et à clef. 2 télécommandes par appartement comprises. Finition et RAL à choix du Maître d'ouvrage.

Portes intérieures en métal

Portes de compartimentage coupe-feu du parking souterrain, selon plan du sous-sol de l'Architecte. Portes métal pour sorties de secours. Portes EI30 pour l'accès au sous-sol, huisserie métallique. Finition et RAL à choix du Maître d'ouvrage

222 Ferblanterie

Récupération des eaux pluviales

Chéneau pour récupération des eaux pluviales en cuivre.

Descente en façade (Ø selon ingénieur) en cuivre.

Dauphins en acier plastifié, hauteur min. 100 cm, y compris raccordement au sac.

Comprenant tablettes de recouvrement des lucarnes, garnitures de ventilation, recouvrement des larmiers, naissances.

Les remontées contre les murs et les murets sont fixés par des bandes de serrage avec un joint d'étanchéité.

Des plinthes en inox sont prévues pour protéger l'étanchéité. Tous joints d'étanchéité et de dilatation nécessaires

Garnitures et autres éléments en ferblanterie

Garnitures pour extractions de ventilation, cheminée, acrotère en zinc.
Si applicable, dégorgeoirs de balcons en cuivre ou exécution selon proposition de l'entreprise générale.

223 Protection contre la foudre

Mise à terre équipotentielle, selon réglementation en vigueur.

224 Couverture

224.0 Couverture des combles

Tuiles plates, teinte soumise à l'approbation de la Municipalité et CMNS.
Sous-couverture selon normes en vigueur et prescriptions de l'ingénieur.

224.1 Étanchéité souples

Dalle garage

Imprégnation du support avec enduit bitumineux liquide à froid, exécution d'une étanchéité bicouche en lés de bitume polymère collés en plein, protection anti-racine par couche de gravier et géotextile, traitement des joints de dilatation et de reprise de bétonnage par bande HYPALON ou similaire.

Relevés contre façades et plinthes de protection en zinc. Raccords propres avec étanchéité verticale contre les murs du sous-sol.

Dalles balcons et terrasses :

Étanchéité en lés de bitume en 2 couches collées à chaud, natte de protection type Beka et dalle ou carrelage sur taquet

Relevés contre façades et plinthes de protection en uginox ou similaire.

Les terrasses seront réalisées en dalles ciment ou en grès céram, couleur selon proposition de l'entreprise générale. Format 50 x 50 x 2 cm, posé sur taquet en roofmat ou sur pieds réglable, selon choix de l'entreprise générale.

Budget prix public CHF 60,00/m² TTC.

224.2 Vitrages de toits en pente

Exutoires de fumées

Système de sortie en toiture avec vérin gaz. Centrale de commande 24 Volts y compris batteries de sauvegarde 72 heures.

Exigences thermiques des exutoires de fumée selon rapport thermique de l'ingénieur.

225 Étanchéités et isolations spéciales

225.2 Revêtements coupe-feu

Toutes les obturations lors de passage de gaines techniques au travers de murs ou de dalles seront réalisées conformément aux règles AEAI. Exécution en plâtre, en mortier ou en laine minérale de 60 mm traitée avec une peinture anti-feu. Application et mise en œuvre selon les besoins. Procédures et matériaux conformes aux normes incendies.

- 226 Crépissages de façades
226.2 Crépissages de façade et isolants
Isolation périphérique selon prescriptions de l'ingénieur, crépi-mortier, voile en fibre de verre et enduit de finition 1.5 mm. Teinte selon choix de l'architecte et soumis à l'approbation de la Commune.
Treillis armé pour zones soubassements rez-de-chaussée et étanchéité au sol.
- 227 Traitement des surfaces extérieures
Pas de peintures extérieures.
- 228.2 Volets Bois
Fourniture et pose de volets en bois, comprenant Cadre en bois périphérique assemblés mécaniquement, joint sur le profil de battue. Le remplissage se fait grâce à des lames de type persiennes fixes, selon les plans d'architecte.
- 23 Installations électriques**
- 231 Appareils à courant fort
231.5 Mise à terre équipotentielle
Sous ce poste est prévue la mise à terre de toutes les salles de bains (baignoires) et douches (tubs de douches), selon les normes NIBT en vigueur.
- 232 Installations à courant fort, tableaux
Raccordement au réseau électrique principal, selon directives des SIG, ainsi que la fourniture et la pose de coffrets de prises, exécutées par les services industriels.
- Distribution principale
Pose des tubes dans dalles et exécution des chambres de tirages pour permettre la pénétration des alimentations. Tableau de comptages centralisé et tableaux des services généraux. Essais, mises en services et contrôle OIBT
Fourniture et pose de deux tableaux principaux, pour chaque bâtiment.
- 232.0 Distribution secondaire
Réseau de distribution secondaire pour l'alimentation des installations techniques communes (chauffage, ventilation, ascenseurs, clapets de désenfumage), pour l'alimentation et l'éclairage des parties communes (parking, accès, cages d'escaliers, chemins extérieurs et éclairage de secours) et pour l'alimentation des logements.
Installation complète, y compris coffrets techniques et tableaux secondaires.
- 232.1 Eclairage et prises
Réseaux noyés dans béton coulé sur place, sauf sous-sol.
Installation d'éclairage et prises des locaux communs, cage d'escaliers et ascenseurs, entrées des immeubles, parking, ainsi qu'appartements, comme suit :

Locaux communs :

Locaux communs

Un point lumineux au plafond. Détecteur de présence et temporisation. Une prise triple pour le local concierge.

Hall d'entrée

Eclairage extérieur sur horloge.
Alimentation de l'interphone.

Palier du rez-de-chaussée, cages d'escalier et paliers d'étage

Une prise de nettoyage sur chaque palier.
Point lumineux en suffisance à chaque palier d'étage Allumage par détecteur de présence et temporisation.

Porte d'entrée du bâtiment

Alimentation de la gâche électrique.

Eclairage extérieur

Voir CFC 443

Parking

Point lumineux en suffisance, allumage par détecteur de présence et temporisation.

Garages

Alimentation de chaque lift monte voiture du parking,
Tune vide pour point lumineux et prise relié au tableau de chaque appartement.
Tube vide pour recevoir une prise pour recharge de voiture électrique relié au tableau de chaque appartement.

Les tubes vide sont en attente. (L'équipement éventuel est à charge des acquéreurs).

Cave

Une prise et un point lumineux reliée au tableau privatif.

Logement type :

Installation de principe pour appartement type 3 pièces (adaptable selon plans des appartements).

Hall, porte d'entrée

1 poussoir avec porte-étiquette encastré, y compris carillon de sonnette encastré.
1 point lumineux au plafond, douille et ampoule.
1 prise triple.

Séjour

2 points lumineux au plafond, douille et ampoule.
1 interrupteur double, dont un en commutation avec une prise.

3 prises triples

Balcon et terrasse

1 point lumineux au plafond ou en applique sur interrupteur intérieur. 1 prise étanche. (1 par appartement)

Coin repas

1 point lumineux au plafond, douille et ampoule.
1 interrupteur.
1 prise.

Cuisine

1 point lumineux plafond, douille et ampoule.
1 alimentation pour spots cuisine y compris interrupteur.
2 prises triple ménagère.
4 prises pour appareils ménagers (cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur et hotte).

Chambre principale

1 point lumineux plafond, douille et ampoule.
1 interrupteur double (dont un en commutation avec une prise) avec prise.
3 prises triple.

Autre (s) chambre(s)

1 point lumineux plafond, douille et ampoule.
1 interrupteur avec prise.
2 prises triple.

WC séparé

1 interrupteur
1 point lumineux plafond, douille et ampoule.

Salle de douche

1 interrupteur
1 point lumineux
1 une prise intégrée dans armoire pharmacie.

Salle de bains

1 interrupteur
1 point lumineux
1 prise intégrée dans armoire pharmacie.

Lave-linge sèche-linge

1 prise triple pour installation du lave-linge et sèche-linge.

232.2 Installations techniques communes

Alimentation et raccordement des installations techniques communes, telles que sous-stations chauffage, ascenseurs, monoblocs de ventilation, etc.

233 Fourniture de lustrerie

Fourniture et pose des luminaires suivants (nombre selon points décrits dans le CFC 232.3) :

Parking

Luminaires LED sur réglettes simples en applique au plafond.

Locaux communs

Luminaires LED sur réglettes simples en applique au plafond.

Hall d'entrée, paliers et cages d'escaliers

Luminaires décoratifs en applique au plafond ou sur les murs. Selon proposition de l'entreprise générale.

Terrasses et balcons

Luminaires décoratifs en applique au plafond ou sur les murs. Selon proposition de l'entreprise générale.

236 Installation à courant faible

236.0 Raccordement aux réseaux existants

Raccordement au réseau téléphonique, selon directives de Swisscom.

236.1 Distribution principale

Distribution principale pour le raccordement par chemin de câble.

Emplacement pour répartiteur téléphone ou fibre selon concessionnaire.

236.2 Distribution secondaire

Colonnes montantes composées de boîtes de passage sous tubes et boîtes vides, avec fil de tirage.

236.3 Raccordement

Installation et raccordement interphone au système d'appel centralisé.

Installation et raccordement de prises RJ 45 :

1 prise dans le tableau multimédia

1 prise dans le séjour

1 prise dans la chambre principale

236.4 Autres installations à courant faible

Installation d'une sonnette par appartement avec bouton-poussoir et porte-étiquette.

Installation d'une station d'interphone mural par appartement et installation d'appel le hall d'entrée.

Raccordement de la gâche électrique au système d'appel centralisé.

24 Installation de chauffage, ventilation

242 Installations de chauffage / eau chaude

Production de chauffage par pompe à chaleur air/eau, modèle et puissance selon bilan thermique et standard HPE.

Distribution pour chauffage au sol.

Pas de radiateur porte linge dans les salles de bain.

Thermostat de réglage de température positionné au salon pour zone jour.

Les locaux du sous-sol ne sont pas chauffés.

Fourniture et pose de capteurs solaires thermiques couvrant au minimum 30% des besoins de chaleurs admissibles pour l'eau chaude sanitaire.

Ces capteurs sont posés sur la toiture. Ces absorbeurs peuvent être également posés sur des socles en béton intégrés aux capteurs vitrés. Surface de panneaux selon étude thermique et recommandations de l'ingénieur spécialisé.

Mise en place de panneaux photovoltaïques, sous réserve de validation du concept énergétique. Dimensionnement selon étude thermique et recommandations de l'ingénieur spécialisé

243 Installation de ventilation

Mise en place d'un système de ventilation simple flux hygroréglable.

Extraction mécanique centralisé de l'air vicié dans les locaux sanitaires et cuisines.

Air de compensation par grille de ventilation dans les menuiseries.

243.1 Ventilation du sous-sol

Ventilation mécanique avec air frais amené de l'extérieur par grilles.

25 Installations sanitaires

251 Appareils sanitaires

Les appareils sont prévus blanc.

La robinetterie est prévue de la marque Similor Kugler ou similaire.

Pose des équipements selon prescriptions phoniques.

Budget Fourniture :

Appartement 5 et 6 pces : Budget pour appareils et robinetterie et accessoires CHF 10'000 TTC prix public

Appartement 4 pces : Budget pour appareils et robinetterie et accessoires CHF 7'000 TTC prix public

Salle de bains

Baignoire en acier avec isolation phonique, dimension (170 x 70 cm) type Kadelwei ou similaire, mélangeur thermostatique.

Armoire de toilette à deux portes, miroirs, avec prise et éclairage 2 x 18 W économique, écran en opale.

Lavabo simple en céramique, siphon chromé type Moderna ou similaire, mélangeur mécanique avec goulot orientable type Milor ou similaire.

Cuvette WC murale type Moderna R ou similaire, avec réservoir encastré, siège de WC avec couvercle.

Salle de douche

Tubs de douche en acier, avec isolation phonique, dimension 80 x 80 x 2,5 cm type Kaldewei Superplan, en acier, ou similaire selon plans, mélangeur mécanique. Glissière de douche, pas de paroi de douche.

Armoire de toilette à une porte, miroirs, avec prise et éclairage 2 x 18 W économique, écran en opale.

Lavabo simple en céramique, siphon chromé type Moderna, dimension environ 60 x 46,5. Mélangeur mécanique avec goulot orientable type Milor ou similaire.
Cuvette WC murale avec réservoir encastré, siège de WC avec couvercle.

WC visiteurs

Cuvette WC murale type Moderna R ou similaire avec réservoir encastré, siège de WC avec couvercle. Lave-mains en céramique, siphon chromé, mélangeur avec goulot fixe.

Cuisine

Alimentation et écoulement du robinet de cuisine et du lave-vaisselle.
Alimentation et écoulement pour la machine à laver

Locaux communs

Prise d'eau froide avec robinet dans le local concierge.

Buanderie

Raccordement pour lave-linge et sèche-linge au sous-sol :

Robinet d'angle Silo chromé blanc Siphon à encastrer Geberit Bride Hop-Standard Cape de fermeture 3/4" Raccordement machine à laver
Raccordement sèche-linge Évier de vidage type Alape AG. STAHLFORM510U ou similaire.

Jardins / terrasses

1 robinet d'arrosage antigel pour chacun des lots

252 Appareils sanitaires spéciaux

Extincteurs selon normes en vigueur et prescriptions de l'ECA. A la charge du propriétaire.

254 Tuyauterie sanitaire

Eau froide

Branchement intérieur et nourrice, avec raccords à sertir.
Alimentations et colonnes.

Arrosage extérieur : voir aménagements extérieurs (CFC 445).

Un robinet d'arrosage commun et un par appartement au RdC.

Eau chaude et circulation

Distribution depuis le local technique et colonnes, aller et retour. Raccordements aux appareils.

Eaux pluviales et eaux usées

Colonnes de chute, traînasses et raccordement aux appareils en tuyau Geberit Silent le cas échéant.

Le parking est raccordé sur le réseau des eaux usées.

Les sacs étanches avec un regard en fonte sont disposés stratégiquement. Des façons de cunettes sont mises en œuvre sur le périmètre intégral du parking.

Incendie, des extincteurs sont prévus pour le parking. Nombre, type et répartition selon concept sécurité

255 Isolations d'installations sanitaires eau froide et chaude
Coquilles PIR rigides avec revêtement. Tubes Armaflex pour conduites cachées.

258 Agencement de cuisines

Installation complète comprenant :

Éléments de rangements hauts et bas, plan de travail, un évier, un frigo, une plaque de cuisson vitrocéram avec four, un lave-vaisselle et une hotte à charbon actif.

Ces différents éléments sont à choisir auprès du cuisiniste retenu par l'entreprise générale pour un budget de : CHF (30'000.) TTC prix public / appartement

26 Installations de transport

261 Ascenseurs

Selon normes en vigueur à l'entrée en force du permis de construire.

Description de la cabine

Cabine en tôle d'acier

Habillage des parois intérieur standard, selon gamme fabricant

Portes palières finition inox brossé

Main-courante sur une face et miroir.

Plancher avec revêtement dito parties communes

Eclairage Led

261 Ascenseurs monte voiture

Selon normes en vigueur à l'entrée en force du permis de construire.

Description de la cabine

Cabine en tôle d'acier

Habillage des parois intérieur standard, selon gamme fabricant

Portes palières finition selon standard du fabricant

Plancher selon standard du fabricant.

Eclairage Led

27 Aménagement intérieur 1

271 Plâtrerie

271.0 Gypsage au plâtre du plafond des logements et des paliers d'étages.

Gypsage au plâtre sur murs en béton armé des logements, prêt à recevoir un crépi de finition.

271.1 Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie

Galandages en alba ou cloisons sèches en placoplâtre. Système constructif au choix de l'entreprise générale.

Bande de jute entre galandages et murs béton

Fermetures et isolation des gaines techniques et rhabillages soignés après passage des corps d'états.

272 Ouvrages métalliques

272.0 Portes intérieures en métal

Porte intérieure en métal Porte du parking avec motorisation, 2 télécommandes par logement.

Portes d'accès au sous-sol en métal, selon projet, respectant les normes de Sécurité Incendie. Portes type Hörmann ou similaire EI30/60 aux endroits nécessaires selon plans et suivant les Directives AEAI et de la Police du Feu, dimensions selon plans Architecte. Teinte RAL à choix de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage.

Serrure à cylindres européen PZ 17 mm ou serrure pour cylindre SI / double cylindre si nécessaire.

Poignée standard à choix de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage.

272.1 Éléments métalliques pré-confectionnés

Fourniture et pose de 2 groupes de boîte aux lettres type Schweizer ou similaire, chacun formé de 4 boîtes aux lettres, 1 case papier sur 2 boîtes, 1 boîte feu et un bandeau lumineux, 1 case interphone, y compris toutes fixations et scellement nécessaire, finition aluminium thermolaqué, RAL au choix de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage. Dimension des boîtes aux lettres 300 x 300 x 370mm. Compartiment pour lettre, avec portillon, clapet et serrure.

Compartiment pour paquets avec portillon de fermeture magnétique.

272.2 Ouvrages métalliques courants pour cages d'escaliers

Main courante avec tube inox et patte de fixation pour les volées des escaliers.

Structure et balustrades à l'intérieur des cages des escaliers des appartement duplex, en acier thermolaqué. Barreaudage vertical.

Balustrades pour balcons

Garde-corps en acier thermolaqué. Barreaudage vertical.

Séparation de terrasses :

Séparations de terrasse avec cadre en acier inox thermolaqué et remplissage en bois selon proposition de l'entreprise générale.

273 Menuiserie intérieure

273.0 Portes intérieures en bois

Portes palières des appartements

Cadre applique en bois posé dans feuillure du mur béton ou cadre faux-cadre, joint souple dans la battue.

Porte à âme pleine, finition stratifié 2 faces, teinte à définir par les architectes dans la gamme du fournisseur.

Valeur indice affaiblissement phonique $R_w = 42$ dB, champ sipo vernis naturel

Quincaillerie : ferrements adaptés, serrure de sécurité à 3 points et cylindre à bouton mise en passe, seuil en bois dur.

Poignées selon choix de l'entreprise générale.

Portes de communication intérieures

Porte de communication intérieure mi-lourde à un vantail, sur cadres, faux cadres et embrasures en bois avec indice d'affaiblissement acoustique 28 dB, joints en battue, serrure BB, poignée en aluminium éloxé de type Glutz Memphis 5071 avec entrée longue, butée contre mur à visser. Epaisseur du panneau env. 39 mm. Finition du panneau peinte en blanc en usine

Portes des communs

Cadre applique en bois posé dans feuillure du mur béton ou cadre faux-cadre, joint souple dans la battue.

Porte mi-lourde, 2 faces finie d'usine ou à peindre, couleur selon standard du fournisseur.

Quincaillerie : ferrements adaptés, serrure de sécurité à 3 points et cylindre à bouton mise en passe, seuil en bois dur. Poignées selon choix de l'entreprise générale.

273.1 Armoires murales, rayonnages

273.2 Armoires d'appartement :

Fourniture et pose d'armoires murales dans le hall d'entrée uniquement composée de :

Socle bois aggloméré mélaminé blanc 19 mm, hauteur 100mm. Hauteur de caisse d'armoire 2200mm, pour profondeur de niches 600mm, réalisée en panneau aggloméré mélaminé 19mm, avec percements système 32 pour réglage des rayons. - dos en aggloméré mélaminé 12mm, incrusté et vissé sur caisse, face visible mélaminé dito face. - portes sur caisse d'armoires, en aggloméré mélaminé 19mm, 4 charnières invisible à ressort, avec fiches, fermetures automatiques avec freins - bandeaux supérieur mélaminé et fileur latéraux 50mm à 80mm en panneau mélaminé dito face. - si nécessaire, joue latérale en panneau mélaminé 19mm dito porte

275 Système de verrouillage

Fourniture de 3 clés par appartement.

Serrures des portes palières mise en passe avec porte d'entrée d'immeuble, portes d'accès au sous-sol, portes des locaux communs, boîtes aux lettres et caves, ainsi que la porte du parking.

28 Aménagements intérieurs 2

281 Revêtement de sols

- 281.0 Couches de support composées, chapes
Chapes flottantes Isolation thermique type Swisspor Roll EPS-T ou équivalent, épaisseur et valeur λ selon recommandations de l'ingénieur CV Isolation phonique type Swisspor Roll EPS-T ou équivalent, 20 mm sous chape selon recommandation de l'ingénieur acoustique.
Bande de rive en mousse souple. Couche de séparation par une feuille de polyéthylène posée avec recouvrement de 150mm Chape de mortier de ciment, épaisseur 60mm, propre et prête à recevoir un revêtement collé
- 281.6 Carrelages
Carrelage des paliers, hall d'entrée, pièces humides et balcons, pose à la colle sur chapes ciment ou dalle béton (sous-sols).
Le niveau fini du carrelage sera identique au niveau fini des autres revêtements (parquet bois). Profils d'arrêts pour changement de matériaux, joint de dilatation. Cadre pour emplacement des paillasons, entrées d'immeuble.
Local concierge, buanderie et locaux technique,
Fourniture et pose à la colle d'un carrelage grès 20x20 cm, y compris plinthes dito carrelage, selon proposition de l'entreprise Générale. Pose droite.
Couloirs, hall et communs
Fourniture et pose à la colle d'un carrelage grès 30x30 cm, y compris plinthes dito carrelage, selon proposition de l'entreprise Générale. Pose droite.
Cuisines, halls et balcons.
Fourniture et pose à la colle d'un carrelage grès dimension 60x60 cm, y compris plinthes dito. Pose droite.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC pour le carrelage et CHF 6.00/ml pour les plinthes.
Salle de bains et douche
Fourniture et pose à la colle d'un carrelage grès dimension 30x60 cm. Pose droite.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC pour le carrelage.
WC visiteur
Fourniture et pose à la colle d'un carrelage grès dimension 30x60 cm, y compris plinthes dito. Pose droite.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC pour le carrelage et CHF 6.00/m² pour les plinthes.
- 281.7 Revêtements de sols en bois dans séjours et chambres
Dans les pièces sèches : Parquet en chêne épaisseur 12mm, lames moyennes, pose pont de navire, collé sur la chape, y compris ponçage et imprégnation deux couches. Prix public fourniture TTC 60 CHF / m²
- 281.9 Plinthes bois
Plinthes en bois. Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 7,00/ml TTC.

- 281 Revêtements de parois
- 282.4 Revêtements de parois en céramique
Pose à la colle sur murs porteurs ou cloisons, jointoyage au mortier de ciment gris ou blanc.
- Cuisine
Faïence grès 30x60 cm, pour entre meubles sur plan de travail et plan de cuisson.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC.
- Salle de bains et douche
Faïence grès 30x60 cm sur toutes les faces, ainsi que sur les murets de baignoire.
Toute hauteur exceptée dans les combles hauteur 2,40 depuis le sol.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC.
- WC
Faïence grès 30x60 cm sur 2 faces. Toute hauteur exceptée dans les combles hauteur 2,40 depuis le sol.
Prix budget pour la fourniture à choix : prix public CHF 60,00/m² TTC.
- 282 Faux-plafonds
- 283.2 Plafonds suspendus en plaques de plâtre.
Pose dans les appartements et communs des combles en sous-toiture.
- 285 Traitement des surfaces
- 285.1 Peinture
- Locaux communs
Peinture de sol
Application d'une peinture deux composants ou en en carrelage dim 20 x 20 selon proposition de l'entreprise générale, sur l'ensemble des locaux du sous-sol et zone circulation et d'une peinture antipoussière pour le sol du parking.
- Communs.
Application d'une dispersion sur l'ensemble des plafonds du sous-sol, circulations et cages d'escaliers.
Sur l'ensembles des murs du sous-sol, circulations et cages d'escaliers.
application d'un crépis ribé fin grain 1mm.
- Parking
Application d'une couche de peinture dispersion sur l'ensemble des murs et plafonds du sous-sol de la zones de parking,
- Locaux communs du sous-sol
Application d'une dispersion sur l'ensemble des plafonds et murs des locaux suivants : technique, buanderie et local concierge.
Les autres locaux seront brut.

Appartements

Application de deux couches d'une peinture dispersion sur l'ensemble des plafonds des chambres et séjours et circulation.

Plafonds des pièces humides, soit : douche et salle de bains application de deux couches d'une peinture email.

Sur l'ensembles des murs a l'exception des salles de bains et douches, application d'un crépi ribé fin grain 1 mm.

286 Assèchement du bâtiment Assèchement du bâtiment prévu par la mise en route de l'installation de chauffage des appartements. Ce poste inclura donc les consommations d'énergie nécessaires.

287 Nettoyage du bâtiment

Nettoyages, lavages, dépoussiérages :

- Sols sans joints, carrelages, parquets, etc,
- Revêtements en faïences,
- Appareils sanitaires, robinetteries et accessoires,
- Fenêtres et portes-fenêtres,
- Portes palières et de communication
- Cages d'escaliers, hall d'entrée et circulations,
- Locaux techniques et des locaux communs,
- Garages,
- Canalisations, y compris remise du dossier et du certificat de nettoyage.

29 Honoraires

291 Architecte Honoraire architecte exécution et MPQ compris

292 Ingénieur civil Honoraires pour les prestations d'exécution uniquement.

293 Ingénieur CVSE Si cela s'avère nécessaire, honoraire pour l'exécution et sera sous responsabilité et à charge de l'entreprise générale.

295 Entreprise générale Honoraires pour les prestations de gestion, conduite de chantier et coordination par l'entreprise générale.

296 Géomètre Honoraires pour l'implantation des bâtiments, des jardins, la mise en place de niveaux, points de références et plans de recollement. Selon nécessité liés au chantier.

Cahier PPE et Cadastration, non compris à charge du Maître d'Ouvrage.

296.1 Ingénieur acousticien Honoraires pour les prestations sous la responsabilité de l'entreprise, dans le respect des normes acoustiques accrues pour logements PPE.

296.2 Géotechnicien Prestations de géotechnicien non compris dans l'offre. Ces prestations si nécessaire sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

- 296.5 Architecte Paysagiste Honoraires non compris dans l'offre.
Ces prestations si nécessaire sont à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 296.6 Ingénieur feu, Si cela s'avère nécessaire ce dernier sera sous responsabilité et à charge de l'entreprise générale.

4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

40 Mise en forme du terrain

401 Déplacement de terre

401.1 Terrassements

Apport et mise en place sur la dalle de garage de terre végétale minimum 30 cm d'épaisseur, posée sur un lit de gravier drainant de 10 cm d'épaisseur maximum et d'une natte géotextile, y compris mise en forme des terres.

Terrasses du rez-de-chaussée réalisées en dalles ciment ou en grès céram, couleur selon proposition de l'entreprise générale, format 50 x 50 x 2 cm, posé sur taquet en roofmate ou sur pieds réglable, selon choix de l'entreprise générale.
Budget prix public CHF 60,00/m² TTC.

Fourniture et pose de dalle posé sur taquet pour les balcons ; Budget prix public CHF 60,00/m² TTC.

Le choix des dalles sera fait par l'architecte pour une question d'uniformité et esthétique.

41 Constructions

411 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

411.4 Canalisations à l'extérieur du bâtiment

Caniveaux type acodrain et siphon en suffisance pour évacuation des eaux de surfaces.

Séparation des jardins, clôtures.

Pas de séparations prévues

42 Jardins

421 Jardinage

Décompactage des terrains non modifiés, labourage, préparation et réglage fin des surfaces. Egalisation de la terre végétale.

Engazonnement et entretien jusqu'à et y compris la première tonte.

429 Plantations

Fourniture et plantation de divers végétaux indigènes selon plan

d'aménagements extérieurs (à faire valider par la Municipalité), y compris toutes préparations.

Fouilles en puits et plantations d'arbres hautes tiges ; essences et emplacements selon plan d'aménagements extérieurs, à faire valider par la Municipalité.

Entretien et arrosage jusqu'à la réception des travaux.

Budget de replantation selon l'autorisation de construire Budget TTC 43'700 CHF

44 Installations

445 Installations sanitaires

Robinets à clefs en suffisance pour l'entretien des aménagements extérieurs communs.

Un robinet commun et un robinet par appartement du rez-de-chaussée.

45 Conduites de raccordement aux réseaux

451 Terrassement

Fouille en rigole pour canalisation EU et EC, conduite d'eau potable et câble électrique, y compris remblayage en tout-venant et compactage.

452 Canalisations

Raccordement EU et EC aux réseaux primaires, en coordination avec les Services Techniques.

453 Electricité

Epissures sur câble principal et raccordement depuis la cabine transformatrice jusqu'aux chambres de tirage situées dans les locaux électriques, en coordination avec les Services Techniques.

455 Eau

Branchement extérieur depuis la prise de concession jusqu'à l'intérieur des bâtiments, en coordination avec les Services Techniques. Exécution en tube polyéthylène dur.

46 Petites surfaces de circulation

466 Routes et places

Raccordement aux voiries et remise en état du domaine public : Revêtement en enrobé. Bordures en béton ciment ou similaire.

Revêtement en enrobé, pavés drainants standard 20x20cm, sur zone entrée de l'immeuble uniquement épaisseur 6cm selon plan des aménagements extérieurs.

Bordures en béton, épaisseur 8 cm.

5 FRAIS SECONDAIRES

51 Autorisation et taxes

511 Autorisations, gabarits et taxes

Emoluments liés au permis de construire et au permis d'habiter à charge du maître d'ouvrage.

Taxes d'équipement à charge du maître d'ouvrage.

512 Taxes de raccordement

Taxes de raccordement à charge du maître d'ouvrage.

52 Echantillons, maquettes, reproductions, documents

524 Reproduction de documents, tirages, héliographies

Tirages de plans et documents divers nécessaires à la construction des immeubles.

53 Assurances

531 Assurances pour travaux en cours

Assurances TC et RC entreprise.

532 Assurances spéciales

Assurance RC Maître d'ouvrage comprise.

56 Autres frais secondaires

563 Location de terrain appartenant à des tiers

Location éventuelle du domaine public ou de parcelles privées selon nécessité.

566 Pose de la première pierre, bouquet, inauguration

Bouquet de chantier à la mise hors d'eau de l'immeubles.

6 HONORAIRES

61 Honoraires mandataires

Se référer au CFC 29.

7 AUTRES CONDITIONS

7.1 Travaux non compris

Vœux spéciaux de l'acquéreur.

7.2 Travaux supplémentaires

Les travaux supplémentaires au descriptif selon désirs du client, seront exécutés exclusivement par les entreprises mandatées par l'entreprise générale pour l'exécution des travaux non compris dans le présent descriptif. Ces travaux ouvriront droits à honoraires.

Les éventuels travaux spéciaux commandés par le client à une entreprise étrangère à l'ouvrage seront exécutés après la livraison définitive.

7.3 Conditions d'exécution

L'entreprise générale se réserve la possibilité de modifier en tout temps, à qualité égale ou supérieure, les matériaux ou exécution décrits dans le présent descriptif.

L'immeuble sera réalisé sur la base de l'expérience, des lois et règlements, et des normes SIA en vigueur au moment de l'octroi de l'autorisation de construire.

Toutes les modifications aux plans de base et au présent descriptif général feront l'objet d'un avenant au contrat d'entreprise générale.

Les prix de vente sont déterminés sur la base du taux de TVA et autres taxes en vigueur à ce jour (la date de protocole faisant foi).

Toutes modifications aux prestations décrites dans le présent document sont à soumettre pour approbation avant exécution.

7.4 Modifications des prestations

Dossier fin de chantier

Dossier de plans et document à remettre à la fin du chantier.

Séance MO

Des séances MO seront organisées par l'entreprise générale, avec mise en place d'un programme et planning décisionnel.

En principe un ordre du jour est établi au préalable avant chaque séance et distribué à tous les participants.

Des séances de choix et finalisation des matériaux seront organisées par l'entreprise générale.

Tous travaux commandés par le Maître de l'Ouvrage et entraînant des plus-values, seront soumis aux conditions suivantes :

- ↪ 15 % d'honoraires pour l'Entreprise générale pour les travaux n'entraînant pas de modifications de plans.
- ↪ L'entreprise générale offre la première séance de coordinations aux clients PPE (3 heures)
Toutes séances ou accompagnement des clients PPE dans les choix des matériaux sera factures au tarif temps de CHF/heure 150.00 HT

- ↳ Les modifications requérant des changements des plans de base, seront exécutées par le Bureau d'Architecte et les honoraires à charge du Maître de l'Ouvrage.
- ↳ Tarif horaire des architectes : CHF/heure 150.00 HT.

L'approbation du devis doit être retournée, dûment signée, dans un délai de 10 jours.

Le paiement intégral du ou des devis complémentaires devra intervenir avant le début des travaux concernés.

Les modifications ne seront entreprises que lorsque les conditions ci-dessus seront effectives et pour autant qu'elles soient demandées suffisamment tôt.

Les travaux demandés par le Maître de l'Ouvrage ne devront pas retarder les travaux généraux, sauf avec accord sur les délais.

Tous travaux compris dans le descriptif, et non souhaités par le Maître de l'Ouvrage, feront l'objet de devis et avenant au contrat en plus et moins-values des prestations de base.

Les images publicitaires et de synthèses du dossier de vente ne sont pas contractuelles et ne pourront en aucun cas être sources d'une quelconque revendication.

Si des modifications au projet, en cours d'exécution, apparaissent nécessaires ou opportunes à l'Entreprise générale, elle doit en informer le Maître de l'Ouvrage et obtenir son accord.

Des modifications mineures, d'ordres techniques, peuvent être apportées aux plans et descriptifs sans que les moins-values soient déduites.

Les modifications ne peuvent toutefois pas porter atteinte à la fonction ou à la qualité du bâtiment, ni causer de coûts supplémentaires pour le Maître de l'Ouvrage.

Demeurent réservées les modifications des prestations contractuelles dues en cas de force majeure ou à des circonstances non imputables à l'Entreprise générale ; ainsi que celles provenant des prescriptions légales ou administratives nouvelles et/ou modifiées depuis la signature du présent contrat.

Les plus-values ou moins-values en résultant, sont à la charge ou au crédit du Maître de l'Ouvrage.

COVID-19

Cuénod Entreprise Générale SA appliquera :

- Les mesures fixées par le Conseil Fédéral dans l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le COVID-19 sont intégrées dans le prix, valable selon directive de l'OFSP au jour de la signature.

Tous les frais inhérents à l'application des mesures COVID-19 seront répercutés au Maître de l'Ouvrage sur la base de justificatifs.

Aucun retard ou un quelconque dédommagement ne pourront être imputés à l'entreprise générale en cas d'application de règles de conduite ou de présence d'ouvriers (contingent) et ou arrêt de chantier dû à des mesures prises par les autorités en matière de pandémie.

8 PLANNING PRÉVISIONNEL

Démarrage des travaux : vingt jours ouvrables après signature du contrat.

Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois.

Fait à : Aïre

Le : 22 février 2022

Mis à jour le 16.05.2022

Cuénod Entreprise Générale SA

Benjamin BALADDA